

**GL2S PATRIMOINE**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

**3 rue du Pas-de-la Mule - 75004 PARIS**

**RCS PARIS 792 334 070**

**RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2018**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV GL2S PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion de la société de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 Mars 2019

Le Commissaire aux Comptes  
JPA



Pascal ROBERT

**INFORMATIONS CONCERNANT LES  
PLACEMENTS ET LA GESTION**

La SICAV a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à son indicateur de référence constitué de 50 % FTSE MTS EMU GOV BOND 5-7 ans + 50 % CAC 40, sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons ou dividendes réinvestis.

La stratégie de gestion est discrétionnaire et utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0 % à 60 % sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents et de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :
  - de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros) ;
  - de 0 % à 10 % aux marchés des actions de pays émergents ;
  - de 0 % à 20 % aux marchés des actions liées à l'or et matières premières.
- de 40 % à 100 % en instruments de taux (y compris monétaires et liquidités) d'émetteurs de toutes zones géographiques, souverains, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont :
  - de 0 % à 100 % en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou jugé inférieur à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, ou non notés.

La fourchette de sensibilité de la partie obligataire est comprise entre 0 et 7.

- de 0 % à 20 % sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs internationaux, de toutes zones géographiques, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toute taille de capitalisation ;
- de 0 % à 100 % au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions n'excède pas 100 % de l'actif.

La SICAV est investie :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 50 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30 % de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but tant de couverture que d'exposition des risques d'action, de taux, et de couverture du risque de change ;
- emprunts d'espèces, dépôts.



## S5834 GL2S PATRIMOINE

## BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>6 489 396,90</b>	<b>8 453 861,46</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>1 969 219,70</b>	<b>2 864 340,95</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 969 219,70	2 864 340,95
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>2 927 185,27</b>	<b>3 227 649,28</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 927 185,27	3 227 649,28
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>1 592 991,93</b>	<b>2 312 309,13</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 592 991,93	2 312 309,13
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>49 562,10</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	49 562,10
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>15 613,63</b>	<b>2 169,38</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>15 613,63</b>	<b>2 169,38</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>620 305,14</b>	<b>216 277,30</b>
<b>Liquidités</b>	<b>620 305,14</b>	<b>216 277,30</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>7 125 315,67</b>	<b>8 672 308,14</b>

## BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	5 776 181,85	7 226 623,23
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	700 831,36	340 721,37
<b>Report à nouveau (a)</b>	643 425,73	510 024,59
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-209 093,72	393 573,29
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	106 921,92	164 123,15
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 018 267,14</b>	<b>8 635 065,63</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>85 046,00</b>	<b>12 408,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>85 046,00</b>	<b>12 408,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	85 046,00	12 408,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>22 002,53</b>	<b>24 834,51</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>22 002,53</b>	<b>24 834,51</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>7 125 315,67</b>	<b>8 672 308,14</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXH8P00040 PXA/0318/PUT /5,500. INDICE CAC 40	0,00	675 547,95
Total Indices	0,00	675 547,95
Total Options	0,00	675 547,95
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	675 547,95
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>675 547,95</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
AH1XF9P00002 AH1/0119/PUT /42. ACCOR	127 547,07	0,00
DG1XF9P00002 DG1/0119/PUT /76. VINCI	102 412,44	0,00
EN1XF9P00002 EN1/0119/PUT /38. BOUYGUES	113 290,97	0,00
EX1XF9P00007 EX1/0119/PUT /20. Vivendi Universal	7 788,48	0,00
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106. THALES	79 662,00	0,00
ML1XF9P00002 ML1/0119/PUT /96. MICHELIN	119 515,95	0,00
OP1XF9P00001 OP1/0119/PUT /100. ORPEA SPOTLIGHT	122 659,66	0,00
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46. TOTAL	15 036,21	0,00
AK1XF8P00001 AK1/0118/PUT /100. ARKEMA	0,00	40 307,63
CP1XF8P00004 CP1/0118/PUT /96. CAP GEMINI	0,00	40 942,83
CR1XF8P00008 CR1/0118/PUT /14.5 Credit Agricole	0,00	86 737,49
EX1XF8P00005 EX1/0118/PUT /22.5 Vivendi Universal	0,00	58 961,91
TO1XF8P00004 TO1/0118/PUT /46. TOTAL	0,00	60 127,40
Total Actions et assimilés	687 912,78	287 077,26
Total Options	687 912,78	287 077,26
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	687 912,78	287 077,26
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>687 912,78</b>	<b>287 077,26</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	51 073,68	67 775,85
Produits sur obligations et valeurs assimilées	146 305,30	177 060,91
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>197 378,98</b>	<b>244 836,76</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 873,34	286,37
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 873,34</b>	<b>286,37</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>195 505,64</b>	<b>244 550,39</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	88 363,58	89 029,55
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>107 142,06</b>	<b>155 520,84</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-220,14	8 602,31
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>106 921,92</b>	<b>164 123,15</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

### Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

### Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation et/ou distribution et/ou report à nouveau.

### Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
D	FR0011404433	1,2 % TTC taux maximum	Actif net

#### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
D	FR0011404433	2 % TTC Taux maximum de l'actif net

### Commission de surperformance

Parts D FR0011404433

Néant

### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes. Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Bourse France 0,50% TTC maximum dont 22 € TTC maximum pour le dépositaire	85	15	
Bourse étrangère 0,50% TTC maximum dont 60 € TTC maximum pour le dépositaire			
Prélèvement sur chaque transaction			

### Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

#### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

#### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.



### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### **Description des garanties reçues ou données**

#### **Garantie reçue :**

Néant

#### **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>8 635 065,63</b>	<b>6 130 223,81</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	0,00	3 208 771,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-392 848,07	-1 313 395,34
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	264 655,85	508 619,66
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-446 987,18	-92 843,18
Plus-values réalisées sur contrats financiers	177 874,00	69 242,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-144 930,75	-64 314,00
Frais de transaction	-59 872,94	-51 298,88
Différences de change	0,00	420,86
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 124 427,36	72 639,90
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-700 654,51</i>	<i>423 772,85</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>423 772,85</i>	<i>351 132,95</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	2 595,90	11 478,10
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>14 074,00</i>	<i>11 478,10</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>11 478,10</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	107 142,06	155 520,84
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>7 018 267,14</b>	<b>8 635 065,63</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 016 546,12	14,48
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	201 500,00	2,87
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	880 153,15	12,54
Titres participatifs	162 474,00	2,32
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	666 512,00	9,50
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>2 927 185,27</b>	<b>41,71</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Actions et assimilés	687 912,78	9,80
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>687 912,78</b>	<b>9,80</b>





**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	<b>31/12/2018</b>
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	<b>31/12/2018</b>
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	<b>ISIN</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2018</b>
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>542 023,15</b>
	FR0010231936	MCA GTD C FCP 3DEC	288 207,15
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	253 816,00
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>542 023,15</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>29/12/2017</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	643 425,73	510 024,59
Résultat	106 921,92	164 123,15
<b>Total</b>	<b>750 347,65</b>	<b>674 147,74</b>

	<b>31/12/2018</b>	<b>29/12/2017</b>
<b>DI PART DIST D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	750 347,65	674 147,74
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>750 347,65</b>	<b>674 147,74</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	6 115,823	6 407,842
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00



Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	700 831,36	340 721,37
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-209 093,72	393 573,29
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>491 737,64</b>	<b>734 294,66</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
<b>D1 PART DIST D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	491 737,64	734 294,66
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>491 737,64</b>	<b>734 294,66</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	6 115,823	6 407,842
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2014	D1 PART DIST D	4 295 283,05	3 991,490	1 076,11	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2015	D1 PART DIST D	5 285 233,31	4 470,079	1 182,36	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2016	D1 PART DIST D	6 130 223,81	4 943,907	1 239,95	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2017	D1 PART DIST D	8 635 065,63	6 407,842	1 347,57	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	D1 PART DIST D	7 018 267,14	6 115,823	1 147,55	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-292,01900	-392 848,07
Solde net des Souscriptions / Rachats	-292,01900	-392 848,07
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	6 115,82300	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
FR0011404433 D1 PART DIST D	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,10
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	88 522,72
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	159,14

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes	960,00
Créances	SRD et règlements différés	14 653,63
<b>Total des créances</b>		<b>15 613,63</b>
Dettes	Frais de gestion	22 002,53
<b>Total des dettes</b>		<b>22 002,53</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-6 388,90</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>6 489 396,90</b>	<b>92,46</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 969 219,70	28,06
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 927 185,27	41,70
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 592 991,93	22,70
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>15 613,63</b>	<b>0,22</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-22 002,53</b>	<b>-0,31</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>-85 046,00</b>	<b>-1,21</b>
OPTIONS	-85 046,00	-1,21
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>620 305,14</b>	<b>8,84</b>
DISPONIBILITES	620 305,14	8,84
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>7 018 267,14</b>	<b>100,00</b>

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>						<b>1 969 219,70</b>	<b>28,06</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>1 969 219,70</b>	<b>28,06</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>						<b>1 969 219,70</b>	<b>28,06</b>
<b>TOTAL BELGIQUE</b>						<b>28 850,00</b>	<b>0,41</b>
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV			EUR	500		28 850,00	0,41
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 901 184,70</b>	<b>27,09</b>
FR0000033003 TOUAX			EUR	5 500		26 840,00	0,38
FR0000034639 ALTRAN TECHNOLOGIES			EUR	3 200		22 416,00	0,32
FR0000053381 DERICHEBOURG			EUR	24 800		99 150,40	1,41
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	600		65 070,00	0,93
FR0000120271 TOTAL			EUR	3 500		161 630,00	2,30
FR0000120628 AXA			EUR	8 000		150 864,00	2,15
FR0000121204 WENDEL			EUR	1 300		136 110,00	1,94
FR0000121485 KERING			EUR	200		82 320,00	1,17
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	4 200		122 493,00	1,75
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	1 600		138 880,00	1,98
FR0000125346 INGENICO GROUP			EUR	1 700		84 218,00	1,20
FR0000125486 VINCI			EUR	1 700		122 434,00	1,74
FR0000127771 VIVENDI			EUR	7 600		161 728,00	2,32
FR0000130692 CHARGEURS			EUR	4 140		69 552,00	0,99
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	2 500		98 687,50	1,41
FR0004034072 XILAM ANIMATION			EUR	1 440		54 216,00	0,77
FR0004035913 ILIAD			EUR	900		110 385,00	1,57
FR0010812230 MADVERTISE			EUR	70 000		27 510,00	0,39
FR0011289198 GLOBAL ECOPOWER REGPT 0712			EUR	20 800		32 240,00	0,46
FR0011476928 FNAC DARTY			EUR	810		46 251,00	0,66
FR0012435121 ELIS			EUR	3 100		45 105,00	0,64
FR0013214145 SMCP			EUR	3 200		43 084,80	0,61
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>39 185,00</b>	<b>0,56</b>
LU0569974404 APERAM			EUR	1 700		39 185,00	0,56



Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>2 927 185,27</b>	<b>41,70</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>2 927 185,27</b>	<b>41,70</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>1 016 546,12</b>	<b>14,47</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>797 096,01</b>	<b>11,34</b>
FR0011302793 VALLOUREC 3,25%12-020819	03/08/2012	02/08/2019	EUR	1	3,25	98 236,23	1,40
FR0011505957 REALITES 9%13-120719	12/07/2013	12/07/2019	EUR	260	9,00	27 632,77	0,39
FR0011615699 ERAMET 4,5%13-061120	06/11/2013	06/11/2020	EUR	1	4,50	100 095,07	1,43
FR0013233426 BOLLORE 2%17-250122	25/01/2017	25/01/2022	EUR	1	2,00	100 624,45	1,43
FR0013256385 CAPELLI 6,25%17-310522	31/05/2017	31/12/2050	EUR	60	6,25	59 970,47	0,85
FR0013299500 BIRD 6%17-301123	28/11/2017	30/11/2023	EUR	8	6,00	76 452,31	1,09
FR0013301066 AKUO ENERGY 4,25%17-081223	08/12/2017	08/12/2023	EUR	75	4,25	75 629,80	1,08
XS1384278203 FAURECIA 3,625%16-150623	01/04/2016	15/06/2023	EUR	100	3,625	100 836,25	1,42
XS1512670412 MOBILUX FIN 5,5%16-151124	10/11/2016	15/11/2024	EUR	100	5,50	90 213,33	1,29
XS1647100848 CMA CGM 6,5%17-150722	13/07/2017	15/07/2022	EUR	70	6,50	67 405,33	0,96
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>219 450,11</b>	<b>3,13</b>
XS1382387170 HLD EUROPE 5,65%16-310321	31/03/2016	31/03/2021	EUR	2	5,65	219 450,11	3,13
<b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>201 500,00</b>	<b>2,87</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>136 300,00</b>	<b>1,94</b>
FR0013280633 COMMERZBANK TV17-20 IDX	05/09/2017	03/09/2020	EUR	200		136 300,00	1,94
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>65 200,00</b>	<b>0,93</b>
FR0013270238 BNP ST.GOBAIN 3%0720 EMTN INDX	27/07/2017	27/07/2020	EUR	100		65 200,00	0,93
<b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>880 153,15</b>	<b>12,54</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>284 389,00</b>	<b>4,05</b>
FR0013263134 COMMERZBANK ORA 3,7%17-240620	23/06/2017	24/06/2020	EUR	200	3,70	194 260,00	2,77
FR0013270295 COMMERZBANK TV17-20 IDX	24/07/2017	22/07/2020	EUR	130		90 129,00	1,28
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>146 322,57</b>	<b>2,08</b>
FR0013351137 HSBC TV18-190721 MICHELIN R	26/07/2018	19/07/2021	EUR	80		73 666,57	1,04
FR9347FS4487 CA CIB FS TV18-21 PUBLICIS GRP	26/07/2018	26/07/2021	EUR	80		72 656,00	1,04
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>134 427,55</b>	<b>1,92</b>
FR0013327772 HSBC BANK TV18-040423 AXA	11/04/2018	04/04/2023	EUR	70		66 450,55	0,95
FR0013330248 MOR STAN & CO TV18-21 VIVENDI	26/04/2018	19/04/2021	EUR	70		67 977,00	0,97
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>182 606,03</b>	<b>2,60</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013311172 NATIXIS STR ISS TV18-21 IDX	26/01/2018	19/01/2021	EUR	155		123 778,97	1,76
FR0013374675 NATIXIS STR ISS TV18-1021 LVMH	30/10/2018	25/10/2021	EUR	60		58 827,06	0,84
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>132 408,00</b>	<b>1,89</b>
FR0013317476 BNP PARIBAS ISS TV18-21 IDX	20/02/2018	22/02/2021	EUR	70		65 688,00	0,94
FR0013342631 BNP ISS BV TV18-220621 EMTN	20/06/2018	22/06/2021	EUR	200		66 720,00	0,95
<b>TOTAL Titres participatifs</b>						<b>162 474,00</b>	<b>2,32</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>162 474,00</b>	<b>2,32</b>
FR0000140063 BNP PARIBAS TPA 84 TR.1-2	09/07/1984	31/12/2050	EUR	1 300		162 474,00	2,32
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>666 512,00</b>	<b>9,50</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>554 611,82</b>	<b>7,91</b>
FR0000165912 CREDIT LYONNAIS TMO DEC86 TSDI	08/12/1986	31/12/2050	EUR	150 000		96 969,58	1,38
FR0000572646 BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	16/09/1985	31/12/2050	EUR	180 000		126 283,00	1,80
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	65		64 512,56	0,92
FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL	28/05/2014	31/12/2050	EUR	1		108 472,47	1,55
XS0207764712 B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	15/12/2004	31/12/2050	EUR	150		97 993,43	1,40
XS1089828880 LOXAM 7%14-230722 REG-S SUB	23/07/2014	23/07/2022	EUR	65	7,00	60 380,78	0,86
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>111 900,18</b>	<b>1,59</b>
XS0197703118 ROTHSCILD TV04-PERP.EMTN	05/08/2004	31/12/2050	EUR	150		111 900,18	1,59
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>1 592 991,93</b>	<b>22,70</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>1 592 991,93</b>	<b>22,70</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 592 991,93</b>	<b>22,70</b>
FR0000009987 UNION + SI.3DEC			EUR	0,319		60 793,10	0,87
FR0000979825 CM CIC CASH IC FCP 3DEC			EUR	1,658		846 198,88	12,05
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	180,921		288 207,15	4,11
FR0010869578 MUL.LY.BD D.-2X INV.UC.ETF ACC			EUR	4 400		143 976,80	2,05
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	200		253 816,00	3,62
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>-85 046,00</b>	<b>-1,21</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>						<b>-85 046,00</b>	<b>-1,21</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>						<b>-85 046,00</b>	<b>-1,21</b>
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>-85 046,00</b>	<b>-1,21</b>
AH1XF9P00002 AH1/0119/PUT /42.			EUR	-35		-17 185,00	-0,24
DG1XF9P00002 DG1/0119/PUT /76.			EUR	-18		-7 830,00	-0,11

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
EN1XF9P00002 EN1/0119/PUT /38.			EUR	-37		-24 679,00	-0,35
EX1XF9P00007 EX1/0119/PUT /20.			EUR	-20		-260,00	-0,01
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106.			EUR	-10		-4 820,00	-0,07
ML1XF9P00002 ML1/0119/PUT /96.			EUR	-15		-14 340,00	-0,20
OP1XF9P00001 OP1/0119/PUT /100.			EUR	-14		-15 148,00	-0,22
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46.			EUR	-8		-784,00	-0,01

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*